

**Province de Québec
Municipalité régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 11 décembre 2017 à 19h00 dans la salle du conseil municipal située au 85, rue Desrivères, Municipalité du Canton de Saint-Camille.

Sont présents : Pierre Bellerose, conseiller, Denis St-Onge, conseiller, France Thibault, conseillère, Lucie Cormier, conseillère, Anne-Marie Merrien, conseillère, Clément Frappier, conseiller tous formant quorum sous la présidence de Philippe Pagé, maire.

Absent :

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. MOT D'OUVERTURE

Le président d'assemblée, Philippe Pagé, constate le quorum à 19h00 et il souhaite la bienvenue à tous.

SM2017-12-250 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points 7.16 Souper Noël CCES, 7.17 Nomination représentant Transbestos, 9.5 Projet parc-école, 9.6 Dates ateliers de travail et centre de conditionnement physique au varia.

**Municipalité du Canton de Saint-Camille
Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
11 décembre 2017**

Ordre du Jour

- 1. MOT D'OUVERTURE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
- 4. SUIVI DES RESPONSABILITES**
 - 4.1 Transport et sécurité
 - 4.2 Environnement
 - 4.3 Culture
 - 4.4 Milieu de vie
 - 4.5 Développement
 - 4.6 Économie
 - 4.7 Mairie
 - 4.8 Inspecteur municipal
 - 4.9 Direction générale
- 5. PERIODE DE QUESTIONS**
- 6. TRESORERIE**
 - 6.1 Présentation des comptes
- 7. ENGAGEMENTS DE CREDITS ET DECISIONS**
 - 7.1 Assemblée extraordinaire – adoption Règlement taxation

- 7.2 Assemblée extraordinaire – adoption prévisions budgétaires 2018
- 7.3 Déclarations intérêts pécuniaires
- 7.4 Demande d'adhésion - JEVI
- 7.5 Demande appui financier – Comité finissants l'Escale
- 7.6 Renouvellement contrat assurance - MMQ
- 7.7 Demande lettre d'appui – Pôle de développement industriel et minier de la MRC des Sources
- 7.8 Attribution poste responsable entretien patinoire
- 7.9 Rémunération des élus, des employés et des contractuels 2018
- 7.10 Attribution contrat rénovation jubé du Camillois
- 7.11 Attribution contrat remplacement fenêtres extérieures Camillois
- 7.12 Ajout mise en commun services avec MRC
- 7.13 Propositions répartition budget entente culturelle
- 7.14 Recommandation CCU – 99 chemin Pinard
- 7.15 Recommandation CCU – 157 Miquelon
- 7.16 Souper Noël - CCES
- 7.17 Nomination représentant Transbestos
- 8. PERIODE DE QUESTIONS**
- 9. INFORMATIONS DIVERSES**
 - 9.1 Journal de facturation
 - 9.2 Liste des permis
 - 9.3 Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
 - 9.4 Propositions schéma d'aménagement
 - 9.5 Projet par-école
 - 9.6 Dates ateliers de travail
- 10. REGLEMENTATION**
 - 10.1 Dépôt projet Règlement numéro 2017-09 fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception
 - 10.2 Dépôt projet Règlement 2018-01 établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille
- 11. AVIS DE MOTION**
 - 11.1 Règlement fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception
 - 11.2 Règlement établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille
- 12 VARIA :**
 - 12.1 Demande identification Saint-Camille- CHUS
- 13 CORRESPONDANCE**
 - 13.1 Copie de la correspondance
- 14 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

SM2017-12-251 3.1 Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibault, appuyée par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2017.

Adoptée.

4. SUIVI DES RESPONSABILITÉS

4.1 Transport et sécurité

4.2 Environnement

4.3 Culture

4.4 Milieu de vie

4.5 Développement

4.6 Économie

4.7 Mairie

4.8 Inspecteur municipal

4.9 Direction générale

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des citoyens présents.

6. TRÉSORERIE

SM2017-12-252 6.1 Présentation des comptes

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste de comptes à payer, au montant de soixante mille trois-cents dollars et vingt-sept sous (\$60 300.27), préparée par la directrice générale, couvrant la période du 14 novembre au 11 décembre 2017, soit adoptée.

Adoptée

7. ENGAGEMENT DE CRÉDITS ET DÉCISIONS

SM2017-12-253 7.1 Assemblée extraordinaire – adoption Règlement taxation

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

De fixer la date du lundi 18 décembre 2017 à 19h00, pour l'adoption du règlement numéro 2017-09 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice 2018, au Centre le Camillois.

SM2017-12-254 7.2 Assemblée extraordinaire – adoption prévisions budgétaires 2018

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyée par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De fixer la date du lundi 18 décembre 2017 à 19h30, pour la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2018, au Centre le Camillois.

Adoptée.

SM2017-12-255 7.3 Déclarations intérêts pécuniaires

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil doivent déposer, chaque année, dans les soixante (60) jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, doivent déposer devant le conseil une déclaration mise à jour des intérêts pécuniaires ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait le suivi au conseil du mois de novembre dernier concernant l'obligation de faire le dépôt et qu'il est du devoir des membres du conseil de le faire :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale reçoive les déclarations des membres du conseil.

Adoptée.

SM2017-12-256 7.4 Demande d'adhésion - JEVI

CONSIDÉRANT QUE que le centre de prévention du suicide JEVI, offre des services gratuits pour la communauté estrienne ;

CONSIDÉRANT QU'en Estrie c'est près d'une personne par semaine que nous perdons par suicide ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme de bienfaisance travaille activement à faire diminuer le taux de suicides en Estrie comme partout ailleurs au Québec ;

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De verser la somme de cent dollars (\$100.00) au Centre de prévention du suicide JEVI pour la campagne 2018.

Adoptée.

SM2017-12-257 7.5 Demande appui financier – Comité finissants l'Escale

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'acheter un espace publicitaire au montant de cent dollars (\$100.00), qui paraîtra dans l'album des finissants de l'Escale 2017-2018, dans le but d'aider à la réalisation de la soirée du bal, de l'album des finissants ainsi qu'à la création d'une mosaïque sur les murs de l'école.

Adoptée.

SM2017-12-258 7.6 Renouvellement contrat assurance - MMQ

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler le contrat d'assurance de la municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (Groupe Ultima inc) pour l'année 2018, en refusant les offres de certaines protections additionnelles.

Adoptée.

SM2017-12-259 7.7 Demande lettre d'appui – Pôle de développement industriel et minier de la MRC des Sources

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille appuie l'implantation d'un pôle de développement industriel et minier à Asbestos, projet piloté par la Commission scolaire des Sommets et ses partenaires en leur faisant parvenir une lettre d'appui.

Adoptée.

SM2017-12-260 7.8 Attribution poste responsable entretien patinoire

CONSIDÉRANT QUE suite au publipostage expédié afin de combler le poste d'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une candidature intéressante d'un étudiant de Saint-Camille;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'embaucher Xavier Gauthier Letendre, à titre de responsable de l'entretien de la patinoire, selon la charte salariale en vigueur pour le poste.

Adoptée

SM2017-12-261 7.9 Rémunération des élus, des employés et des contractuels 2018

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la rémunération des élus soit égale au montant proposé dans le projet de règlement dont l'avis de motion a été donné à cette séance.

D'accorder à la responsable de l'entretien ménager du chalet des loisirs une augmentation de deux virgule six (2,6 %) pourcent, ce qui correspond à l'IPC + un (1%) pourcent, aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

D'accorder à la responsable de l'entretien ménager du bureau et du Camillois une augmentation de deux virgule six (2,6 %) pourcent, ce qui correspond à l'IPC + un (1%) pourcent, aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

D'accorder à la responsable de l'aménagement paysager une augmentation de deux virgule six (2,6 %) pourcent, ce qui correspond à l'IPC + un (1%) pourcent, aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

D'accorder à l'adjointe administrative l'échelon 7 de la charte salariale aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

De maintenir le salaire actuel de l'inspecteur des travaux publics jusqu'au 30 avril 2018 (fin de la période de probation) et par la suite, lui accorder l'échelon 3 de la charte salarial aux fins de sa rémunération.

D'accorder à la responsable de la bibliothèque une augmentation de deux virgule six (2,6 %) pourcent, ce qui correspond à l'IPC + un (1%) pourcent, aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

D'accorder à la directrice générale une augmentation de deux virgule six (2,6 %) pourcent, ce qui correspond à l'IPC + un (1%) pourcent, aux fins de rémunération à compter du premier janvier de l'an deux mille dix-huit (1^{er} janvier 2018).

De maintenir le salaire actuel de l'inspecteur en bâtiment jusqu'au 24 janvier 2018 (fin de la période de probation) et par la suite, lui accorder l'échelon 2 de la charte salarial aux fins de sa rémunération.

Adoptée.

SM2017-12-262 7.10 Attribution contrat rénovation jubé du Camillois

Il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyée par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'attribuer le contrat de rénovation du jubé du Camillois, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Finition Architecturale des Cantons, pour un montant de trente-sept mille cinq cents dollars (\$37 500.00) plus taxes. Ce projet étant financé par une subvention obtenue du programme « Fonds du Canada pour les espaces culturels ».

Adoptée.

SM2017-12-263 7.11 Attribution contrat remplacement fenêtres extérieures Camillois

D'attribuer le contrat de remplacement d'une partie des fenêtres extérieures du Camillois, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Finition Architecturale des Cantons. Ce projet étant financé par une subvention obtenue du programme « Fonds du Canada pour les espaces culturels ».

Adoptée.

SM2017-12-264 7.12 Ajout mise en commun services avec MRC

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille démontre de l'intérêt à participer à la proposition de la MRC des Sources, qui consiste à mettre en commun une ressource régionale en loisir ainsi qu'une ressource régionale en informatique, suite à un nouveau programme d'aide financière du MAMOT.

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille vérifie auprès de son comité de loisirs afin de connaître réellement leurs besoins et par la suite, transmette les demandes à la MRC afin de bien évaluer les propositions et les coûts avant de s'engager dans ce projet.

Adoptée.

SM2017-12-265 7.13 Propositions répartition budget entente culturelle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille a signé une entente triennale de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications, pour un montant total de trente mille dollars (\$30 000.00);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit de contribuer elle aussi pour le même montant pour les trois (3) années à venir;

CONSIDÉRANT QU'il convient de déterminer la façon d'où proviendront les sommes promises ainsi que la façon dont les sommes seront attribuées;

À CES CAUSES, il est proposé par France Thibault, appuyée par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter les propositions du comité en charge de ce projet, tel que présentées par Olivier Brière, coordonnateur à la corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille.

Adoptée.

SM2017-12-266 7.14 Recommandation CCU – 99 chemin Pinard

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter la recommandation du comité consultatif en urbanisme au sujet de la demande de dérogation du matricule 1366 76 3534.

Adoptée.

SM2017-12-267 7.15 Recommandation CCU – 157 Miquelon

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter la recommandation du comité consultatif en urbanisme au sujet de la demande de dérogation du matricule 1161 10 0381.

Adoptée.

SM2017-12-267 7.16 Souper Noël – CCES

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'aucun élu ne pourra être présent à cette activité.

Adoptée.

SM2017-12-268 7.17 Nomination représentant Transbestos

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyée par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De nommer le conseiller Pierre Bellerose à titre de représentant de la Municipalité du Canton de Saint-Camille pour Transbestos.

Adoptée.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire répond aux questions des citoyens présents.

9 INFORMATIONS DIVERSES

9.1 Journal de facturation

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

9.2 Liste des permis

Aucun permis n'a été émis pour le mois de novembre.

9.3 Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Les élus prennent connaissance du document les informant au sujet du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique phase IV.

9.4 Propositions schéma d'aménagement

Les élus sont informés des propositions au sujet du schéma d'aménagement du territoire, présentées par la conseillère Anne-Marie Merrien.

9.5 Projet parc-école

Les élus sont informés du projet de réaménagement du parc-école, par le directeur Ludovick St-Laurent.

9.6 Dates ateliers de travail

Les élus sont informés de la tenue des prochains ateliers de travail qui se tiendront le jeudi précédent la séance, débutant le jeudi 11 janvier 2018.

10. Règlements

10.1 Dépôt projet Règlement numéro 2017-09 fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception

Le présent projet de règlement numéro 2017-09 fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 a été présenté et déposé par le conseiller Pierre Bellerose à la présente séance.

10.2 Dépôt projet Règlement 2018-01 établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille

Le présent projet de règlement numéro 2018-01 établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille a été présenté et déposé par le conseiller Pierre Bellerose à la présente séance.

11. Avis de motion

11.1 Règlement fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception

Avis de motion est donné par la conseillère France Thibault, qu'à une séance subséquente du conseil, elle proposera ou fera proposer l'adoption du règlement fixant les taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception.

11.2 Règlement établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille

Avis de motion est donné par la conseillère Lucie Cormier, qu'à une séance subséquente du conseil, elle proposera ou fera proposer l'adoption d'un nouveau règlement établissant la rémunération des élus municipaux du Canton de Saint-Camille en remplacement du Règlement 2017-01, qui consiste à établir la rémunération annuelle du Maire à six mille trois cent trente-et-un dollars et cinquante-six sous (\$6 331.56) et à deux mille cent dix dollars et cinquante-deux sous (\$2 110.52) pour tous les conseillers. Tout membre du conseil recevant en plus de sa rémunération ci-haut établie, une allocation de dépenses correspondant à un montant égal à la moitié de celle-ci.

12. Varia

12.1 Identification Saint-Camille face au CHUS

Les élus reçoivent la demande d'une conseillère au sujet d'une possible demande d'installation d'une pancarte indiquant la Municipalité du Canton de Saint-Camille en face du CHUS.

13. Correspondance

13.1 Copie de la correspondance

La liste de la correspondance reçue au mois de novembre est remise aux membres du conseil.

SM2017-12-269

14. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 21h50.

Donné à Saint-Camille, ce 11 décembre 2017.

Philippe Pagé
Maire

Jocelyne Corriveau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière